

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 13 octobre 2022

Convocation du 06/10/2022

Présents : Sonia BRETON, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Thibaut REVELUT, Jean-Noël BLANC, Claire DANJEAN, Christian MOREL, Bénédicte PITHIOUX, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusées : Sandrine CHAUVEL, Colette LOMBARD

Excusés ayant donné procuration : –

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du mercredi 14 septembre 2022 avant approbation.

Désignation de la secrétaire de séance : Natacha GRAPPE-ROLLAND

Bâtiments communaux

1) Logement de l'école publique au-dessus de la cantine : réhabilitation 119 rue des Anciens Combattants et logement dans le bâtiment mairie 325 rue Principale -projet local technique.

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre à Maison CHANEL Rénovation pour les 2 appartements et de consulter d'autres artisans du second œuvre pour la rénovation de l'appartement situé au 119 rue des anciens.

Concernant le logement situé au 325 rue principale, le lot électricité s'élève à 2495,90 € TTC. Après étude par l'employé communal qui possède les compétences, ce type de travaux électriques peut être réalisé en interne et l'économie serait d'environ 1000 € TTC.

Compte tenu des coûts, il est décidé de ne pas recourir à un avocat pour poursuivre les locataires sortants. Un dossier, sous forme de courrier pourra néanmoins être déposé au tribunal.

Concernant le projet d'aménagement du local technique, la proposition de l'architecte Claudio CUCCHIA est retenue. Un rendez-vous sera fixé prochainement avec l'intéressé, afin d'approfondir son étude.

2) Mise en accessibilité de la bibliothèque

Consultations lancées pour :

a) La mission de maîtrise d'œuvre

Après étude des offres, l'ADIA propose d'attribuer le marché au groupement AKARCHI pour un montant provisoire de 15 000 € HT. Proposition validée le 6 octobre 2022.

b) La mission de diagnostic amiante et plomb avant travaux

M. Joël ROBIN du cabinet DERBI a effectué 8 prélèvements le jeudi 22 septembre 2022. Les résultats sont en cours d'analyse mais il peut d'ores et déjà certifier qu'il n'y a pas de présence d'amiante, mais présence de plomb (risque moins élevé).

c) La mission de contrôle technique

Après étude des offres, l'ADIA propose d'attribuer le marché au bureau d'études QUALICONSULT. Proposition validée le 6 octobre 2022.

d) La mission de coordonnateur de sécurité (CSPS)

Après étude des offres, l'ADIA propose d'attribuer le marché au bureau d'études Alpes Contrôle. Proposition validée le 6 octobre 2022.

e) La mission de géomètre

Après étude des offres, l'ADIA propose d'attribuer le marché au bureau d'études ABCD Géomètres Experts. Proposition validée le 7 octobre 2022.

3) Local technique communal 234 route du Souget

Concernant le local technique, l'étude complète sera réalisée par Claudio CUCCHIA. Un rendez-vous sera fixé prochainement avec l'intéressé, afin d'approfondir son étude.

Voirie communale

Les travaux retenus par la commission ont tous été effectués. Leurs montants atteignent les 61 449,26 € TTC avec une révision estimée à 20% pour 2022. On compte également 2669 € pour les fournitures de matériaux.

Pose de capteurs thermiques à l'école

Le 4 novembre 2022 : pose de capteurs thermiques pour le suivi et la vérification du bon fonctionnement du chauffage de l'école.

Cloches de l'église -

Suite à un échange avec la société BODET-CAMPANAIRE le mardi 11 octobre, un rendez-vous sera pris sous quinzaine, le matin, pour assurer la présence de Johan et effectuer les travaux.

Zone artisanale du Biolay

Rendez-vous avec M. FONTAINE, Mme POCHON (GBA) et M. FROSSARD le mardi 11 octobre 2022 concernant l'installation de son usine sur la zone artisanale du Biolay.

M. FROSSARD a obtenu un soutien financier de la région Rhône-Alpes pour un projet tout compris de 25 millions d'euros environ.

- **Grand Bourg Agglo Voirie : redéfinition de l'intérêt communautaire, projet de convention de groupement de commandes (délib 20221013001)**

Après consultation du projet de marché, auprès des services de GBA, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes et à l'appui technique proposé. Délibération adoptée à l'unanimité.

La gestion des voies en ZAE sera redéfinie ultérieurement car l'entretien des voiries et des espaces verts sont à redéfinir, ainsi que la prise en charge de l'éclairage public.

Il est rappelé que l'instruction des permissions de voirie sera à la charge de la commune à partir de l'année prochaine.

- **Extension du colombarium**

Le colombarium est composé actuellement de deux colonnes, une de 4 cases individuelles et l'autre de 5 cases individuelles. 8 cases sur les 9 sont en concession et il ne reste plus qu'une place disponible.

Il convient donc d'agrandir le colombarium et d'envisager également des cases pouvant contenir deux urnes.

L'entreprise BERTRAND de St Amour installera une nouvelle colonne prochainement.

Dans l'année 2023, nous engagerons une réflexion plus globale sur la gestion du cimetière (espaces libérés, optimisation des emplacements, numérisation du cimetière et intégration possible de cavurnes).

- **Actualisation de la convention avec le service médecine du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain (délib 20221013002)**

La collectivité est adhérente depuis plusieurs années au service de médecine préventive. Le décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 est venu modifier ou préciser plusieurs articles.

Afin de suivre les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux services de médecine de prévention, une mise à jour de la convention est nécessaire.

Le tarif de 80 euros par agent et par an reste inchangé, tout comme les prestations administratives et l'organisation du suivi des convocations par les collectivités.

Délibération validée à l'unanimité.

- **Sobriété énergétique : plan d'économie**

Suite à un échange avec M. Thierry VANNIER, technicien SIEA qui suit notre commune en matière d'éclairage public, il étudie le zonage et nos équipements et transmettra l'état des lieux et les possibilités prochainement.

M. le Maire invite la commission voirie, assistés des deux délégués au SIEA, à s'emparer de cette thématique.

-Recrutement d'un agent communal

L'agent d'entretien et de surveillance sur le temps méridien a annoncé qu'elle ne poursuivrait pas son poste mais qu'elle irait au bout du contrat qui se termine le 31 octobre 2022.

M. le Maire a reçu 2 candidates qui n'ont pas donné suite. Le poste reste donc à pourvoir pour l'instant.

Pour pallier à l'arrêt de travail de l'agent, ses tâches ont été réparties sur plusieurs personnes et la mairie a procédé au recrutement de petits contrats.

L'un des agents techniques partant à la retraite au 1^{er} mai 2023, il convient de procéder à un recrutement pour début janvier 2023. L'annonce a été diffusée lundi 10 octobre 2022.

- Photomaton SAS : mise à disposition du sol pour l'installation d'une laverie automatique place publique

Une réunion technique pour l'implantation de la laverie a eu lieu le 23 septembre 2022. Les frais de raccordement (terrassement eau électricité, évacuation) sont couverts dans le forfait prévu par wash.me.

Plusieurs pistes de réflexion sont en cours.

- Sécurité civile – obligation d'établir un plan communal de sauvegarde (PCS)

La réglementation ayant changé concernant les risques sismiques, il devient nécessaire pour la commune d'établir un plan communal de sauvegarde (PCS).

La commune possède actuellement un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui sera également mis à jour.

Le plan de sauvegarde reprend les risques identifiés sur le DICRIM et les solutions pour limiter lesdits risques, comment y faire face en cas d'urgence et identifier les moyens d'alerte et d'information.

Ces documents devront être en vigueur avant 2024.

- Compte-rendu des diverses commissions

Beaupont infos

La commission a décidé de retenir un format sur 8 pages, en livret, reprenant les informations essentielles de la commune.

- Information à la population/Panneau Pocket

M. le Maire présente la documentation transmise en amont aux élus. Après examen, l'assemblée décide d'adhérer à ce service pour une durée d'un an.

- Achat ordinateur portable

M. le Maire a rencontré MBI pour le chiffrage d'un ordinateur portable en réseau avec l'ordinateur fixe du secrétariat, qui permettra notamment de télétravailler les mercredis, de prendre des notes pendant les réunions, ...

Après réflexion, il est convenu de choisir la solution d'achat. M. le Maire se charge de demander une remise sur le matériel.

- Questions et informations diverses

Fibre optique – Raccordement mairie/bibliothèque/école –

M. le Maire a récupéré les pièces nécessaires au raccordement auprès d'ADELI qui seront installées par l'employé technique prochainement. Ces raccordements ne concernent que la fibre, mais pas le téléphone.

Nettoyage des vitres

Le nettoyage des vitres des écoles, salle des associations et mairie se déroulera le 25 octobre 2022.

Illuminations de Noël

Le comité des fêtes propose de limiter l'éclairage jusqu'à 22h ou 22h30 et seulement une heure d'éclairage le matin. Mise en place des éclairages sera effectuée fin novembre et l'éclairage à partir du 1^{er} week-end de décembre jusqu'au 3 janvier 2023.

Salon de coiffure

Le 21 septembre dernier, M. le Maire a reçu une candidate pour le salon de coiffure. Cette personne habite sur Lescheroux et possède un salon sur Mâcon et souhaite se dessaisir de son salon et repartir sur une nouvelle activité près de chez elle. Une 2^e candidate s'est également présentée quelques jours après mais ne semble pas souhaiter donner suite au projet.

Débit de tabac

Le service des douanes n'a pas donné son accord pour la création d'un débit de tabac rattaché au PROXI pour cause de concurrence avec les commerces avoisinants.

Foyer St Joseph

Les travaux sont validés pour une exploitation pendant 3 ans, le temps de réaliser les travaux de réfection et / ou d'agrandissement.

Aire de jeux

La participation (sous forme de subventions) pourrait être de 80 % pour le city stade, avec une aire de jeux, tyrolienne, terrain multisports.

Le projet sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Equipement employés communaux

Des devis pour le tracteur ont été demandés et une première offre nous est parvenue.

L'étude complète des offres sera effectuée lors d'un prochain conseil municipal.

Modification horaire conseil municipal du 15 décembre :

Les services de GBA présenteront la logique d'attribution de la compensation, à la demande des élus.

La réunion débutera donc à 19 heures au lieu de 20 heures, le 15 décembre 2022.

Prochaines séances du conseil municipal : jeudi 17 novembre, jeudi 15 décembre 2022.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 23 heures 15